

## Services essentiels à maintenir - Catégorie 2\*

Adaptation et intégration sociale	60 % / 70 %	Hygiène et salubrité	80 %
Adaptation et réadaptation à la personne	70 %	Pharmacie	80 % / 90 %
Aide et soins à domicile	70 % / 80 %	Sécurité	90 %
Bloc opératoire	70 % / 80 %	Service alimentaire	80 %
Bloc opératoire /exception site surspécialisé	80 % / 90 %	Services ambulatoires 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> ligne	70 %
Buanderie	80 % / 90 %	Services cliniques et plateaux techniques	80 %
Gestion des bâtiments et des équipements (ouvriers spécialisés)	40 %	Soins et services aux usagers en CHSLD et hospitalisés	90 %
Hémodynamie	90 %	Urgence et soins intensifs	100 %

\* La liste complète est disponible auprès de votre syndicat local